

Rencontre MoLoCo – Groupe 1

Lundi 30 mai 2016

Présents (Tour de table) : Aurore, Simon, Arthur, Roland, Gilles, Guy, Sandrine, Valérie, Richard, François, Jean-Paul, Khalid, Pascale et Richard, Pascale, Katia, Cécile, Eric

Groupe Charte : Jean-Paul, Arthur, Cécile, Eric.

Groupe Statuts : Khalid, Jean-Paul, François, Natacha

Groupe communication : Pascale, Jean-Paul, Guy

Katia (groupe 1 et 2) Valérie (relecture des documents de l'association)

Nouveaux : Simon, Aurore, Roland, Gilles, Sandrine, Richard, Pascale, Richard

Excusés : Natacha, Betty et Seb

Maîtresse du temps : Pascale

Animation : Valérie

Prise de note : Aurore

Ordre du jour :

- Points sur les groupes
- Choix des salles de réunion
- Nom de la monnaie locale

Début de la réunion :

Tour de table pour présenter les membres du collectif. Roland précise qu'il est administrateur de la ligue de l'enseignement et qu'il y aura une manifestation le 17 novembre sur le campus universitaire. On pourra se servir de cet événement pour présenter la monnaie locale.

Récapitulatif des réunions précédentes : travail sur les valeurs du collectif + répartition des différents groupes (charte, statuts, communication).

Jean-Paul a créé un site internet + adresse mail commune.

Choix des salles + fréquence des réunions :

Fréquence: un lundi tous les 15 jours à 20h. La ligue de l'enseignement est d'accord pour toutes les dates.

Prochaine rencontre prévue : le 13 juin à 20h

Solution de secours : la bourse du travail ou le garage associatif de Trélissac.

Point sur les groupes

Groupe « charte » :

Arthur, Cécile, Eric, Valérie, Pascale et Richard sont intéressés par poursuivre le travail du groupe charte.

Lecture de la charte en cours de création

Ces personnes ont travaillé individuellement avant de se rassembler. Elles ont opté pour un texte synthétique, très court. L'important est de rassembler les adhérents. Le groupe s'est appuyé de plusieurs chartes existantes.

Katia attendait un texte plus long. Jean-Paul pense qu'une charte ne doit pas être trop détaillée ; si des oublis ont été faits, on peut rajouter des éléments. Pascale a insisté sur le terme d'acteur plutôt que de participants, elle souhaiterait qu'il y ait plus de notions d'engagement. Pascale pense que la charte est trop concentrée. François demande si les statuts et la charte doivent comprendre les mêmes éléments. Il souhaiterait qu'apparaisse la notion d'éducation. Pour Jean-Paul, celle-ci se rapproche de l'expérimentation. Katia pense que la charte ne reprend pas les valeurs du collectif. Eric précise que la charte est une vitrine et qu'on ne peut pas tout y faire apparaître.

Echange et question autour du thème démocratie.

Constat du collectif : la charte doit être plus en lien avec l'association. D'autres propositions vont être faites. Celles-ci vont être envoyées à tous avec les valeurs, pour que chacun puisse la commenter. Le groupe charte va prévoir un autre temps pour travailler.

Remarques : Jean-Paul aimerait qu'on se lance dans le projet et que l'on crée la monnaie pour novembre . Eric : « rien n'est définitif, tout peut être modulé ». Khalid : « il faut se saisir de ce qui a déjà été fait ». Pour que tout le monde participe, il faudrait que chacun choisisse 3 ou 4 valeurs à faire apparaître dans la charte. Katia propose que le groupe fasse lire la charte à des personnes extérieures pour la tester.

Groupe « statuts » :

Jean-Paul, François, Khalid, Nathacha.

Rappel sur la loi du 31/07/2014 : Cadre pour les monnaies locales. L'association doit gérer principalement la monnaie locale, car elle doit être un organisme bancaire. Les fonctionnements de base doivent être dans les statuts. Ex : le taux de fonte doit être défini, la gestion du fond de garantie. La reconversion ne peut être faite que pour les prestataires, mais pas pour les particuliers.

Idée de présidence collégiale pour le collectif, Katia dit que ça peut se faire. Ex : ATTAC

Jean-Paul rappelle que ce n'est pas une petite responsabilité.

Question : comment sont les statuts des monnaies complémentaires créées après la loi de 2014 ?

Arthur propose d'aller voir Gabriel Mourguet (Maison des associations) pour les détails sur les statuts. Cécile a parlé d'un « juriste » sur le centre François Mitterrand. Roland dit qu'on peut voir avec la ligue de l'enseignement. Jean-Paul dit qu'il faut d'abord faire des propositions.

Question sur les statuts :

- Coût de l'adhésion : faut-il mettre un coût fixe ou une fourchette ? Quel coût pour faire fonctionner l'association ? Coût prestataire = Coût particulier ?

Khalid pense qu'il faut faire circuler l'information.

Il faudra adapter les dépenses en fonction du nombre d'adhérents.

Jean-Paul dit : le fonctionnement de l'association sera raisonnable avec 200 adhérents (prestataires + particuliers)

Jean-Paul pense qu'on peut déposer les statuts en août. Il propose de faire un échéancier inversé (on part de la date de diffusion de la monnaie pour remonter dans le temps).

Richard : Comment on définit le fond de garantie ?

Guy : propose lilo (le moteur de recherches) pour accumuler des gouttes. A voir ?

Jean-Paul suggère qu'on fasse un prêt entre nous.

Katia souhaiterait écrire des statuts basique pour commencer à faire les démarches en ayant une marge de manœuvre. Jean-Paul est d'accord. Il veut que les adhérents se sentent responsable. Jean-Paul fera une proposition et l'enverra.

Katia ajoute : « quand-est-ce qu'on prévoit la communication avec le groupe 2 (Plazac, Mussidan, Bergerac) ?

Tout le monde est d'accord qu'il faut faire le lien. Néanmoins certaines personnes pensent qu'il faut distinguer les deux groupes et ne pas faire les mêmes outils de communication. Ex : différents publics en fonction des secteurs.

Jean-Paul propose de faire une simulation entre nous à l'aide d'une monnaie électronique à partir de début juillet..

Choix de la banque à définir :

- La Nef, crédit coopératif (pas très pratique au niveau proximité)
- Crédit mutuel
- La poste (accessible partout mais à éviter à cause des frais)

Jean-Paul va se renseigner sur la Nef.

Le nom de la Monnaie

L'autre groupe (2) ne s'est pas encore prononcé.

Proposition : Heureux, Vésone, Picaille, Prétexte, Truffe, Gourdin, Isle, Plantain, Abeille, Moloco, Coquelicot, Dor, Lotus, Péri, Rev, Sol, Pax, Coupe, Bulle, Bille, Grain, Don, Bambou, Toc, Espoir, Ronde, Main, Silo, Fond, Brindille, Sittelle, Foirien.

On peut en parler autour de nous pour choisir le nom.

Prochain ordre du jour :

- 🚩 Relecture, correction et validation du compte-rendu de la réunion précédente.
- 🚩 Point sur les groupes
- 🚩 Choix du nom

Discussion autour de l'implication du groupe 3 (adhérents potentiels). Eric dit que les comptes-rendus doivent être accessibles à tous. Réponse de Jean-Paul : les comptes-rendus sont sur le site.

Les nouveaux participants au collectif sont interrogés sur leur impression :

- Gilles : Il faudrait peut-être prendre plus de temps pour concrétiser ce projet
- Richard : Réunion très intéressante, beaucoup de questionnement, encore indécis. Le choix de nom était la partie la plus concrète de la réunion. Il faudrait peut-être attendre d'être 400 adhérents pour démarrer le projet.

Réponse de Khalid : « ce n'est pas le nombre qui fait sens, c'est le sens qui fait le nombre ».

- Pascale est d'accord avec Richard. Il faut ouvrir sur plus de monde.
- Aurore : pense que le projet doit avancer et que le groupe se sentira toujours en minorité pour faire des choix.
- Cécile : réunion trop abstraite. Elle voit d'un autre œil le groupe 3.
- Sandrine : le groupe 3 est un très bon principe pour communiquer.

Prochaine rencontre le lundi 13 juin à 20h à la ligue de l'enseignement.